

FAST-FASHION VS ULTRA FAST-FASHION

LE FAUX DUEL QUI DÉTOURNE DES VRAIS ENJEUX

Enquête inédite au sein des ressourceries

Alors que la Commission Mixte Paritaire (CMP) qui doit statuer sur la “**loi contre la fast-fashion**” (*loi visant à réduire l’impact environnemental de l’industrie textile*) se fait toujours attendre, le débat public reste focalisé sur une baisse de la qualité des vêtements, l’attribue quasi exclusivement à l’ultra fast-fashion (Shein, Boohoo, etc.) et dédouane les enseignes de la “première génération” (H&M, Primark, Mango, etc.).

La coalition Stop Fast-Fashion dévoile aujourd’hui les résultats d’une enquête de terrain menée auprès d’acteurs du réemploi textile.

Celle-ci révèle que **49% des textiles non réemployables**, car de trop mauvaise qualité, **viennent pourtant des acteurs de la fast-fashion de “première génération”**, et seulement **5%** viennent des acteurs de “**seconde génération**”, plus communément appelés de l’ultra fast-fashion, arrivés plus récemment dans l’hexagone.

Alors que le secteur connaît une crise des débouchés et appelait déjà à une prise de conscience et une réforme bien avant l’avènement de l’ultra fast-fashion, ces chiffres démontrent que **la distinction entre fast-fashion de “première génération” et de “seconde génération” est artificielle.**

#StopFastFashion

LE CONTEXTE

Une loi ambitieuse dont il ne faut pas perdre l'objectif

En mars 2024, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité une proposition de loi inédite ayant pour vocation de réguler l'industrie textile pour mettre fin à ses nombreuses dérives environnementales.

Cette proposition de loi, tout en faisant l'impasse sur la régulation des pratiques sociales des entreprises, est malgré tout prometteuse, car elle instaure **un cadre légal pour définir la "fast-fashion" et un système de bonus-malus** pour les vêtements, afin d'inciter les enseignes à faire évoluer leurs modes de production. Elle propose également **un encadrement de la publicité**.

Plus de deux ans plus tard, après de nombreux allers-retours et un parcours législatif semé d'embûches, force est de constater que le ton a changé. **Plutôt que réguler tout un secteur, la proposition de loi prend des allures protectionnistes.**

Les dernières versions du texte ne portent plus sur l'urgence environnementale ni sur l'importance de réguler une industrie parmi les plus polluantes au monde, mais avec une ambition affichée de **cibler désormais uniquement** les nouveaux acteurs de "l'ultra fast-fashion" asiatique.

En l'état, **cette loi risque donc de préserver 80% du secteur**, (et notamment les enseignes de la "première génération") redevenu politiquement acceptable, au nom de la préservation de l'activité commerciale des acteurs européens et des emplois dans leurs magasins.

Pourtant, si les cadences sont bien différentes, il existe une indiscutable continuité des pratiques environnementales et sociales désastreuses entre "fast-fashion" et "ultra fast-fashion" (exploitation d'une main d'œuvre majoritairement féminine à l'autre bout du monde, discriminations et violences de genre, bas salaires, environnements de travail dangereux, absence de protection sociale, pollution massive etc.), que la coalition Stop Fast-Fashion n'a de cesse de dénoncer.

Alors que la Commission mixte paritaire (CMP) est attendue prochainement pour aboutir à une version finale du texte, **la coalition Stop Fast-Fashion dévoile aujourd'hui les résultats d'une enquête de terrain menée auprès d'acteurs du réemploi textile** qui vient objectiver que la différence entre fast-fashion et ultra fast-fashion est artificielle.

Réalisée à la suite de l'arrivée controversée de Shein en plein cœur de Paris, cette dernière montre clairement que l'ultra fast-fashion a une place minoritaire dans la quantité globale des vêtements qui ne peuvent pas avoir de seconde vie en France, alors que les enseignes de "première génération" sont responsables d'une majorité des déchets textiles produits aujourd'hui.

Les résultats de cette enquête amènent la coalition Stop Fast-Fashion à affirmer que ne cibler que les acteurs de l'ultra fast-fashion, c'est passer à côté du cœur du problème que représente l'industrie textile et la mode éphémère au sens large.

L'ENQUÊTE

Près de la moitié des vêtements qui ne peuvent pas être réemployés viennent de la fast-fashion “de première génération”

Coordonnées par le Réseau National des Ressourceries et Recycleries pour la coalition Stop Fast-Fashion, **33 structures volontaires ont organisé des actions de tri selon une méthodologie rigoureuse développée à partir de la classification de l'ADEME.** L'objectif était d'évaluer la part de produits issus des enseignes de “première génération” et de *l'ultra fast-fashion* dans les textiles non réemployables des ressourceries.

L'enquête s'est concentrée sur les vêtements ne pouvant être réemployés car leur durabilité (intrinsèque ou extrinsèque) ne permet pas une remise en usage et permet donc d'identifier la place relative des différents acteurs de l'industrie mais aussi de comprendre l'impasse dans laquelle se trouvent aujourd'hui les acteurs de la collecte et du réemploi de vêtements.

Les résultats sont éloquents : **la majeure part des textiles non réemployables sont issues des enseignes de la *fast-fashion* de première génération (49%) tandis que 5% viennent de *l'ultra fast-fashion* (5%).**



La majeure part des textiles non réemployables provient des enseignes de la *fast-fashion* de première génération (49%) tandis que 5% viennent de *l'ultra fast-fashion* (5%).

Méthodologie de l'enquête

Panel et périmètre

- **33 ressourceries participantes**, réparties sur différents territoires.
 - **16 ressourceries en territoire urbain**
 - **17 ressourceries en territoire rural**
- Les textiles analysés proviennent **dans l'immense majorité de l'apport volontaire des habitant-es.**
- L'analyse porte uniquement sur les **textiles jugés non réemployables*** au moment du tri.
- L'analyse ne comprend ni les chaussures ni le linge de maison.

* Textiles jugés non réemployables

- Les vêtements sont abîmés (tachés, troués...), ils n'auront pas une seconde vie de vêtements, il faudra les recycler.
- Les vêtements sont peu abîmés mais leur qualité intrinsèque est faible et rend non pertinente une remise en usage. La réparation est techniquement impossible, peu durable ou disproportionnée au regard de la qualité du textile.
- La qualité perçue (ou qualité extrinsèque) est faible. Dans ce cas, même si le vêtement est en bon état et pourrait être reporté, la valeur du produit est faible. Cette perception dépend notamment du prix du produit neuf - plus son prix est faible plus sa valeur perçue est faible - et des quantités disponibles de ce même produit - plus il est accessible en grande quantité, plus il perd en valeur, et a contrario la rareté crée l'attrait.

Typologie retenue

Les Ressources ont été invitées à classer les textiles dans trois grandes catégories développées à partir de la méthodologie de l'ADEME :

Les enseignes de “première génération”

Cette catégorie correspond aux premières marques de *fast-fashion* apparues dans les années 2000 et proposant de plus en plus de nouveautés à prix bas (via la délocalisation), comme H&M, Mango, Primark... Ces enseignes sont présentes via des magasins physiques. À la différence de l'ADEME, nous considérons la grande distribution, le prêt-à-porter et les marques sportives comme des sous-catégories de la *fast-fashion* première génération, car les prix et conditions de production sont les mêmes. Les caractéristiques en sont les suivantes :

- des prix bas rendus possibles par la délocalisation de la production et l'exploitation des travailleurs-euses,
- un renouvellement accéléré des collections,
- une présence majoritairement en magasins physiques.

Les enseignes de “seconde génération” (ou *ultra fast-fashion*)

La “seconde génération”, aussi appelée *ultra fast-fashion*, s'est répandue dans les années 2010-2020 et intègre les marques Shein, Temu ou Fashion Nova. Les conditions de production sont identiques à celles de la “première génération”, mais leurs ventes se font quasi exclusivement en ligne, diminuant ainsi les coûts et facilitant et accélérant la logistique en évitant les intermédiaires (boutiques). Par ailleurs, cette catégorie se caractérise par un renouvellement des collections extrêmement soutenu, avec plusieurs milliers de nouveaux modèles conçus chaque jour, notamment via intelligence artificielle.

Cette catégorie se distingue par :

- des ventes quasi exclusivement en ligne,
- la suppression des intermédiaires physiques (boutiques),
- une logistique extrêmement optimisée,
- un renouvellement des collections ultra-accéléré, pouvant atteindre **plusieurs milliers de nouveaux modèles par jour**, notamment via l'usage de l'intelligence artificielle.

Les **conditions de production** restent comparables à celles de la *fast-fashion*, mais l'intensité du modèle est démultipliée.

Autres

Cette catégorie regroupe :

- les textiles sans marque identifiable
- les marques de moyenne gamme ne relevant pas clairement de la *fast-fashion*,
- les textiles de haute gamme.

Résultats de l'enquête

Les résultats agrégés font apparaître la répartition moyenne suivante **des textiles non réemployables**. *Sur les 2,8 tonnes triées selon nos estimations, 1,7 n'étaient pas réemployables et constituent donc la base de notre analyse.*

- 49 % - marques de la 1^{re} génération
- 5 % - marques de la 2^{de} génération - *ultra fast-fashion*
- 46 % - autres

Une part écrasante d'enseigne de la “première génération” dans les apports des particuliers aux ressourceries

Les dons textiles sont essentiels pour les structures du réemploi solidaire, qui leur permettent de proposer des vêtements en réemploi en boutique dont les revenus financent leurs actions de solidarité. Elles font toutefois face à une augmentation des volumes non réemployables. Parmi ces volumes, on remarque que **près de la moitié (49%) des textiles qui ne sont pas valorisables** sont issus **des enseignes de la première génération**, contre **5% de produits qui viennent de l'ultra fast-fashion**.

Le volume de la “première génération” représente donc **dix fois celui de l'ultra fast-fashion**.

“On a pu remarquer qu'on avait beaucoup plus de vêtements provenant de la fast-fashion que de l'ultra fast-fashion. Cela permet de constater qu'il n'y a pas que l'ultra fast-fashion qui joue un rôle dans le volume de déchets textiles collectés en ressourcerie.”

Loeva, valoriste de textiles en ressourcerie

Cette quantité fragilise les modèles économiques des acteurs du réemploi solidaire qui **gèrent des volumes considérables**.

La vague de l'ultra fast-fashion ne touche pas encore les Ressourceries

Contrairement à une idée largement relayée dans le débat public et politique, l'ultra fast-fashion reste aujourd'hui marginale dans ces flux, avec en moyenne seulement 5 % des vêtements collectés et identifiés comme non réemployables.

L'explication tient au fait que les acteurs de l'ultra fast-fashion n'ont pris une place significative sur le marché français qu'entre 2022 et 2025, pour se hisser aujourd'hui dans le top 5 des marques les plus vendues. Cette montée en puissance est donc probablement trop récente pour que les articles concernés aient eu le temps d'atterrir dans les ressourceries. **La crise de la surproduction est donc bien antérieure à l'avènement de l'ultra fast-fashion.**

Une part importante de vêtements qui restent dans le flou

Il est aussi nécessaire de prendre en compte la catégorie "autres". Cette catégorie regroupe une grande diversité de textiles aux qualités intrinsèques et extrinsèques très variables. En effet, une partie appartient à ce qu'on peut nommer la "moyenne gamme". Il s'agit de vêtements qui ne relèvent pas explicitement de la fast-fashion et qui présentent une qualité et une durabilité supérieures. Cette catégorie inclut des marques grand public reconnues pour leur solidité ou leur longévité ou des petites marques "vintage ou retro" issues des années 70, 80, 90, dont la qualité textile est généralement supérieure à celle de la fast-fashion actuelle. Cependant, il y a aussi des pièces non identifiables car sans étiquette.

En effet, la part la plus importante des textiles de cette catégorie sont des vêtements **sans étiquette, sans marque identifiable ou sans information de traçabilité**. Or, l'absence d'étiquette n'est en aucun cas synonyme de meilleure qualité ou de production vertueuse. Au contraire, l'expérience de terrain des ressourceries et recycleries montre que ces textiles correspondent, dans l'immense majorité des cas, à des produits issus de **logiques de fast-fashion**, avec une qualité insuffisante pour permettre un réemploi.

"Nous avons trié une dizaine de sacs. Nous n'avons trouvé aucun article d'ultra fast-fashion [étiqueté comme tel] dans ce lot. En revanche, le souci est que certaines marques sont moins faciles à identifier car souvent sans étiquette."

Maïa, valoriste textile en ressourcerie

Conclusion

Près de 50% des vêtements mis au rebut, car non réemployables dans les ressourceries proviennent des enseignes de la première génération, contre 5% pour ceux de seconde génération, appelés *l'ultra fast-fashion*.

Notre étude est sans appel : le modèle des entreprises européennes de production de masse, délocalisée depuis vingt ans pour comprimer les coûts au mépris des droits humains et du respect de l'environnement, sature nos filières de tri, de réemploi et de valorisation. Et ce, **10 fois plus que les nouveaux acteurs de l'ultra fast-fashion**.

L'*ultra fast-fashion* constitue certes une **aggravation réelle et préoccupante** de ces logiques, mais elle s'inscrit dans une **continuité de pratiques nocives** alors qu'on tente de les décrire comme les seuls responsables de maux de l'industrie du textile.

Ces résultats **engagent à dépasser une approche uniquement ciblée sur les acteurs les plus récents du marché pour transformer tout le secteur**.



Photo prise par le REFER lors du tri dans les ressourceries effectué le 29 novembre 2025.

NOS DEMANDES

Dans ce contexte, l'enjeu est clair : **réguler l'industrie textile dans son ensemble**. C'est une condition indispensable pour limiter la pollution du secteur, se donner les moyens de développer un réemploi textile à la fois quantitatif et qualitatif mais aussi et surtout pour préserver les ressources naturelles et mettre fin à l'exploitation des travailleur·ses.

Nous tenons à souligner ici que ces chiffres ne remettent en aucun cas en cause l'importance capitale du don. Les structures de réemploi solidaire, qu'il s'agisse des ressourceries, des Emmaüs ou d'autres acteurs, dépendent entièrement de la générosité des donateur·rices. Tous les vêtements en bon état doivent continuer à être donnés, car ces dons sont essentiels pour permettre à ces structures de remplir leur mission sociale et environnementale. **Il ne s'agit pas de décourager le don, mais bien de démontrer que la distinction entre fast-fashion et ultra fast-fashion n'a pas de sens dans la législation à venir.** Les chiffres que nous présentons prouvent simplement que la régulation doit s'appliquer à l'ensemble du secteur, sans exception.

La Coalition Stop Fast-Fashion réclame **une loi ambitieuse**, capable d'encadrer l'ensemble du secteur textile, et non les seuls acteurs de l'ultra fast-fashion. Nous rappelons ici l'ambition originale et nécessaire de la loi :

- Une définition claire et large, comprenant toutes les enseignes de fast-fashion et pas seulement les acteurs de l'ultra fast-fashion.
- La mise en place d'un système de bonus/malus financier visant les marques qui correspondent aux critères de la fast-fashion pouvant aller jusqu'à 10 euros/par produit pour la fast-fashion en 2030.
- Une interdiction de la publicité pour toutes les marques de fast-fashion dans son ensemble.

Si le 30 mars 2026 le gouvernement rassure sur une tenue prochainement d'une Commission Mixte Paritaire et de "maintenir un niveau d'ambition extrêmement élevé sur cette loi", la coalition Stop Fast-Fashion exhorte, chiffres de cette enquête à l'appui, à un traitement indifférencié de l'ensemble du secteur.

ANNEXE

Focus historique sur le réemploi du textile

Historiquement, en France, la gestion du textile usagé s'est développée depuis la fin des années 1940 autour d'enjeux de solidarité et a été portée en grande partie par des acteurs associatifs. Encore aujourd'hui, les structures de l'économie sociale et solidaire représentent près de 75 % de la filière de collecte en France. Cette activité a permis aux acteurs de la solidarité de développer leur projet social et environnemental et de faire vivre leurs actions de solidarité : offre de produits à petits prix, création d'espaces de rencontre et lien social, réemploi de produits pour réduire les déchets...

Depuis les années 1990, **l'arrivée de la fast-fashion a bouleversé le secteur** : les quantités de textile mis sur le marché ont explosé et la **qualité des vêtements a drastiquement chuté**. Face à cette situation, l'application du **principe du pollueur-payeur** a conduit à la création, en 2009, d'une filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) dédiée au textile, gérée aujourd'hui par l'éco-organisme Re-Fashion. Malheureusement, comme pour d'autres filières REP, **ce seul outil n'a pas permis de transformer en profondeur la production ni d'apporter une solution durable pour le réemploi et le recyclage à grande échelle**.

La surproduction de textiles et l'émergence plus récente de *l'ultra fast-fashion* accentuent ce bouleversement : **le marché européen de la fripe est devenu de moins en moins compétitif** face aux flux en provenance d'Asie.

La crise du textile précède donc l'arrivée de *l'ultra fast-fashion* et ce constat est corroboré tous les ans par les chiffres récoltés dans les ressourceries.

Une majorité de vêtements collectés est non réemployable

Depuis les années 2000 et l'essor de la fast-fashion, la quantité de vêtements collectés dans les ressourceries (et recycleries) n'a cessé d'augmenter. Les structures adhérentes de Réseau National des Ressourceries et Recycleries sont passées de 23 tonnes de vêtements collectés par an en 2012 en moyenne, à 69 tonnes en 2022, reflétant, entre autres, l'augmentation constante de vêtements mis sur le marché. **Or la part de textile pouvant être réemployé localement reste relativement bas et plafonne autour de 30%**.

Sur la même période, diverses études menées par des ONG nous disent que la durée d'usage d'un vêtement a été divisée en moyenne par deux et que 26 % des consommateur·ices de fast-fashion déclarent regretter un ou plusieurs de leurs achats sur les 12 derniers mois, un chiffre qui monte jusqu'à 45 % pour l'ultra fast-fashion...

Alors que dans le débat public, une baisse de la qualité des vêtements est pointée du doigt et qu'elle est souvent attribuée quasi exclusivement à l'essor récent de l'*ultra fast-fashion* (Shein, Temu, etc.), le faible taux de réemploi des textiles démontre que le problème ne concerne pas uniquement quelques acteurs arrivés récemment sur la marché, mais toute l'industrie de la fast fashion sans distinction.

Chiffres clés du RNRR sur le textile en 2024 :

- environ 19 000 tonnes (18 967 le chiffre exact) de vêtements ont été collectées par les ressourceries et recycleries adhérentes
- environ 41 % de ces vêtements sont réemployés (revendus en grande majorité, mais aussi donnés et upcyclés)
- environ 54% est « recyclé ou envoyé vers des filières de recyclage »
- environ 5% est « non valorisés » (incinération et enfouissement)



Photo prise par le REFER lors du tri effectué le 29 novembre 2025.

Contacts presse :

Réseau National de Ressourceries et Recycleries

Julien de Saint Phalle

+33 6 01 87 15 51

julien.desaintphalle@ressourceries-recycleries.org

Les Amis de la Terre France

Pierre Condamine

+33 7 57 18 79 62

pierre.condamine@amisdelaterre.org

Max Havelaar France

Aelya Noiret, Etycom

+33 6 52 03 13 47

a.noiret@etycom.fr

Éthique sur l'étiquette

Mathilde Pousseo

+33 6 09 81 95 86

mpousseo@ethique-sur-etiquette.org

Emmaüs France

Manon Folléa

+33 6 43 09 24 93

mfollea@emmaus-france.org

Coalition STOP FAST-FASHION



Halte à l'Obsolescence Programmée

